

# Marine ANCEL

## **Avocat au Barreau de Paris (2018)**

9-11 Avenue Franklin-Delano.-Roosevelt  
75008 Paris – France

Standard :

+ 33 (0)1 44 09 04 58

Fax : + 33 (0)1 44 09 03 19

[mancel@cabinet-briard.com](mailto:mancel@cabinet-briard.com)



Après un premier stage au cabinet en 2017, Marine Ancel a prêté serment en 2018. Après avoir travaillé plusieurs années dans des cabinets d'avocat à la Cour spécialisés en droit public des affaires et droit de l'environnement, elle collabore à l'activité du cabinet depuis février 2023.

Formée à la cassation en matière administrative, elle intervient principalement en droit de l'environnement, droit de l'énergie, droit de l'urbanisme et de l'aménagement, droit constitutionnel ainsi qu'en droit de la propriété publique et expropriation.

## FORMATION

- IDPA (Institut de Droit public des affaires)
- Master II de Droit public des affaires, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Enseignant à Sciences Po Paris en Droit public approfondi

## DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit administratif général et droit constitutionnel
- Droit de l'environnement (autorisation environnementale, installations classées, IOTA, dérogation espèces protégées, sites et sols pollués, REP, déchets, droit forestier, air et climat...)
- Droit de l'énergie (éolien, photovoltaïque, agrivoltaïsme, méthanisation, hydrogène)
- Droit de l'urbanisme et de l'aménagement
- Propriété publique et expropriation